

<https://www.ouest-france.fr/elections/municipales/municipales-saint-vaast-la-hougue-jean-lepetit-defend-une-bonne-qualite-vie-des-habitants-6770533>

Municipales à Saint-Vaast-la-Hougue. Jean Lepetit défend une bonne qualité vie des habitants

Jean Lepetit, tête de la liste Saint-Vaast Oxygène 2020, pour les élections municipales à Saint-Vaast-la-Hougue entend favoriser une bonne qualité de vie et le développement de la commune.



Le programme de Jean Lepetit évoque une meilleure qualité de vie. | OUEST-FRANCE
Ouest-France Publié le 08/03/2020 à 15h27

Jean Lepetit, tête de la liste Saint-Vaast Oxygène 2020, pour présenter son programme, n'a pas souhaité répondre à nos questions.

Dans la communication électorale de son équipe, il écrit : « **L'action de la collectivité doit viser à renforcer la qualité de vie des habitants.** »

Outre les actions qui devraient être menées par du privé, société publique ou collectivité, le programme prévoit le soutien à l'activité économique vitale. « **Il est important de garder le dynamisme de notre centre-ville en confortant les commerces existants et en installant des services de proximité.** »

Comme en 2014, le projet d'une maison médicale refait surface, sans préciser son lieu. « **Le développement de l'habitat doit continuer avec une offre de terrain accessible à la construction** », poursuit-il dans son programme écrit. Des logements pour saisonniers sont aussi évoqués.

Pour ce qui est du cadre de vie, un boulodrome couvert est annoncé ainsi qu'une augmentation des aides aux associations. « **La rénovation des routes, de l'éclairage public et le développement des pistes cyclables seront poursuivis** », annonce le programme. Côté développement durable, le projet prévoit la rénovation énergétique des bâtiments publics et l'installation de poubelles de tri enterrées.

Une mutuelle communale pour les retraités est aussi annoncée pour 2021. « **Des aides aux transports pour les personnes avec problèmes de mobilité ainsi que le soutien à la création d'une maison d'assistantes maternelles doivent être mises en place** », poursuit le programme, qui assure que la gestion de la commune sera participative et intègre.